

melle. Paris, 1828. in-8°. — 2^e édition. Paris, 1833, in-8°.

VALLÉIX. *Clinique des maladies des enfans nouveau-nés*. Paris, 1838, in-8°.

BERTON (A). *Traité pratique des maladies des enfans, depuis la naissance jusqu'à la puberté*. — Avec des notes de M. Baron. — 2^e édition. Paris, 1842, in-8°.

RICHARD (de Nancy). *Traité pratique des maladies des enfans*. Paris, 1839, in-8°.

STOEBER. *La clinique des maladies des enfans de la Faculté de Strasbourg, pendant les trois années scolaires 1837-40*.

6. Pour ce qui est de la jeunesse, remarquons d'abord que l'adolescence, qui en est la première période, commençant à l'époque de la puberté pour se prolonger jusqu'à l'arrêt définitif de la crue verticale, amène dans toute l'économie une véritable révolution, chez quelques uns, sans aucun doute, bienfaisante et salutaire, mais chez d'autres, en revanche, pleine d'orages et de périls. Si cet éveil de l'organisme à la vie génitale fait cesser dans un bon nombre de cas les maladies chroniques de l'enfance, on ne peut nier pourtant qu'il ne prédispose particulièrement l'un et l'autre sexe à la phthisie pulmonaire, surtout quand l'abus précoce des jouissances vénériennes se joint à un essor de croissance trop hâtif et trop rapide, quand les forces nécessaires au développement du corps sont prématurément et follement prodiguées dans le commerce sexuel, ou en habitudes plus pernicieuses encore. De plus, à l'égard du sexe féminin en particulier, c'est dans cette période qu'il y a surtout lieu de craindre la chlorose, l'hystérie et l'exagération morbide du tempérament nerveux, qui peut dégénérer en véritable diathèse névropathique et spasmodique, et ajouter mille accidens divers aux troubles de la menstruation, à l'aménorrhée et à la dysménorrhée. — Après l'adolescence, vient la seconde période de la jeunesse, celle que je nommerai la *jeunesse adulte*, pendant laquelle l'organisme continue de gagner et de se perfectionner, et qui finit communément à trente ans pour le sexe féminin, et à trente-cinq pour le sexe masculin : c'est alors, sauf exceptions, le règne naturel de la santé la plus florissante, de la force la plus grande, de la beauté la plus parfaite; on pourrait même dire qu'il n'y a là, par le fait de l'âge, point de prédisposition aux maladies, n'était que l'émancipation et les débordemens de l'instinct érotique viennent à mettre en scène les affections vénériennes, n'était que chez les femmes, et à moins d'un célibat contraire à la nature, la fatalité traîne, à la suite des grossesses, des accouchemens et des allaitemens, maintes maladies dans l'appareil génital, et même dans toute l'économie. Ajoutons, au surplus, que la jeunesse tend à imprimer aux maladies,

toutes choses égales d'ailleurs, un caractère aigu plutôt que chronique, et enfin, que pour hémorragie de prédilection, ce n'est plus l'épistaxis, mais l'hémoptysie, qu'elle a coutume de produire.

γ. Quant à la *virilité*, dont le terme échoit à cinquante ans environ pour le sexe féminin, et à soixante pour le sexe masculin, distinguons-en aussi les deux périodes. — La *virilité confirmée*, pendant laquelle l'organisme se maintient à peu près dans l'état de perfection où il est parvenu, ne diffère par conséquent que fort peu de la jeunesse adulte en ce qui concerne la pathogénie. — Mais il n'en est pas de même de la *virilité décroissante*, qui, tout en continuant à jouir de toutes les facultés importantes, montre déjà plusieurs signes d'une décadence physiologique décidément prononcée : c'est surtout dans cette dernière période que se montrent les affections hémorroïdales, l'hypocondrie, les vices organiques du cœur, les cancers, etc.; chez les femmes en particulier, la ménopause, cet irréfutable brevet de sénilité, constitue en sens inverse, mais à l'égal des débuts de la menstruation, une véritable révolution toujours accompagnée, sinon de maladies graves et mortelles, du moins d'un nombreux cortège d'accidens pléthoriques ou névropathiques.

δ. La *vieillesse*, qui se caractérise par la détérioration notable de l'organisme, et qui, normalement, devrait conduire l'homme à la mort naturelle ou sénile par les phases successives de la *verte vieillesse*, de la *caducité* et de la *décrépitude*, ne peut guère se prolonger que par exceptions infiniment rares jusqu'à ce terme plutôt idéal que réel. Car, dans l'immense majorité des cas, elle est assiégée de maladies qui en interrompent le cours accidentellement, et, s'il est encore permis d'ainsi parler, prématurément. Les maladies qui se déclarent le plus communément à cet âge sont les varices, la cataracte, l'amaurose, la surdité, la constipation, les rétentions d'urine, la gravelle, les calculs rénaux et vésicaux, le catarrhe de vessie, les rhumatismes chroniques et la goutte, le catarrhe pulmonaire chronique, les diverses espèces d'asthme, la gangrène sèche des membres, le ramollissement et l'hémorragie du cerveau. Ce qu'il importe surtout de remarquer, en règle générale, c'est que les affections des vieillards présentent, en grande partie du moins, un déplorable caractère de chronicité, ou une extrême tendance à le contracter; c'est que, fréquemment aussi, elles sont latentes, et se développent d'une façon insidieuse et à peine sensible.

RANCHIN. *Gerocomice sive de senum conservatione et senilium morborum curatione*. (Dans ses *Opusc. med.* Leyde, 1625.) — Ranchin fut un des plus brillans professeurs de l'École de Montpellier, alors la première de tout le royaume. Son ouvrage est judicieux et érudit, et bon à consulter encore aujourd'hui.

PRUS. *Recherches sur les maladies de la vieillesse.* — Mémoire fondé sur plus de 400 nécropsies : lu à l'Académie de médecine le 27 mars 1838 : encore inédit, mais analysé en détail dans le *Bulletin de l'Académie*, (t. II, p. 445-52). — Rapport de M. Piorry, et discussion générale, séance du 24 avril 1838. (Voir encore le *Bulletin*.)

C. *Tempérament* : point de vue environné sans doute de grandes obscurités, mais qui n'en est pas moins incontestablement très bon à considérer, dans plusieurs cas, en fait de pathogénie par voie de prédisposition. A ce sujet, bornons-nous ici à prévenir qu'en pathologie spéciale nous référerons nos considérations, suivant l'occurrence, à tel ou tel des sept tempéramens que voici, et dont nos lecteurs doivent, comme de raison (9), connaître les caractères anatomiques et physiologiques :

α. Au *tempérament sanguin*, l'un des quatre qui furent admis dès l'antiquité, et, certainement, l'un des plus évidens et des moins propres à soulever l'esprit de doute et de négation.

β. Au *tempérament bilieux*, de date également ancienne.

γ. Au *tempérament mélancolique*, de même date, et pour la réalité duquel, l'un des plus ingénieux écrivains de la littérature médicale, M. Réveillé-Parise a pris parti, il y a peu d'années, dans un mémoire fort intéressant. (*Mémoire sur l'existence et la cause organique du tempérament mélancolique.* — Dans les *Transactions médicales*. Février 1831.)

δ. Au *tempérament phlegmatique*, encore de même date que les précédens, tempérament lymphatique de la plupart des physiologistes modernes, pour lequel le meilleur nom peut-être serait celui de tempérament atonique, mais dont la réalité, après tout, sous quelque nom qu'on le décrive, n'est pas moins évidente que celle du tempérament sanguin.

ε. Au *tempérament nerveux*, qui, ainsi que le suivant, a été formellement reconnu et posé par Cabanis en addition à l'ancienne doctrine des quatre tempéramens précédemment énumérés, et qui est aujourd'hui universellement admis et invoqué, tel que l'a entendu le physiologiste sénateur. (*Rapports du physique et du moral de l'homme*. VI^e Mémoire, § X.)

ζ. Au *tempérament musculaire ou athlétique*, dont la distinction expresse est aussi de date moderne et s'appuie, comme nous venons de l'annoncer plus haut, sur l'autorité de Cabanis.

η. Enfin au *tempérament génital ou érotique*, que les gens du monde nomment même d'une manière absolue le tempérament, et qui nous pa-

rait avoir droit à être expressément distingué et mis à part, ainsi que de nos jours l'a proposé M. Rostan (*Hygiène*, t. I, p. 87-90), et ainsi que, fort anciennement, Paul Eginète l'avait fait à l'égard du sexe masculin en faisant mention du tempérament chaud des testicules (lib I, c. 68).

Bien entendu, au surplus, que ces tempéramens principaux ou simples n'existent que rarement dans toute la pureté de leur type. Ce qui se rencontre le plus ordinairement, et en immense majorité, au milieu de l'infinie variété des constitutions individuelles, ce sont les tempéramens mixtes ou indécis, dans lesquels il y a co-existence indépendante ou bien atténuation réciproque des prédispositions propres à chacun des tempéramens simples dont ils réunissent et confondent, chez un seul et même individu, les caractères anatomiques et physiologiques.

D. *Idiosyncrasie originelle* : formule générale sous laquelle il me paraît à propos d'embrasser les mystères pathogéniques des *maladies héréditaires* et des *maladies de famille*.

α. Les *maladies héréditaires* sont, en principe, admises par tous les pathologistes. Rappelons à cet égard la comparaison si frappante qu'emploie Baillou, l'Hippocrate français du XVI^e siècle : « De même que les » héritages patrimoniaux, les maladies aussi passent par succession à » notre postérité (1). » Peu importe d'ailleurs qu'on ne puisse pas expliquer comment s'opère la transmission héréditaire d'une maladie. Une cause une fois rendue probable par la seule observation des faits, n'essayons pas d'en rendre raison, si cela est impossible dans l'état actuel de la science; mais gardons-nous aussi de la rejeter à titre de chose inexplicable et occulte : en étiologie, il faut se tenir ferme entre ces deux écueils. Après tout, pour en revenir à l'hérédité pathologique, faisons remarquer qu'elle n'est ni plus ni moins mystérieuse que tant de ressemblances anatomiques et physiologiques qui se perpétuent de génération en génération. Nul doute que l'embryon, dès les premiers momens de sa conception, n'ait en lui, par suite des influences combinées du père et de la mère, les conditions d'une bonne ou mauvaise santé à venir. Au surplus, il y a trois propositions importantes à établir concernant l'hérédité pathologique. Premièrement, cette hérédité consiste le plus ordinairement en ce que l'individu naît avec une prédisposition plus ou moins forte à telle ou telle maladie, mais non pas avec la maladie elle-même. Secondement, et c'est là une simple conséquence de la proposition précédente, la plupart des maladies héréditaires ne se déclarent qu'à un âge plus ou moins avancé. Troisièmement enfin, il peut arriver que la maladie saute une génération et sévisse sur le petit-fils après avoir épargné le fils lui-même : gardons-nous, toutefois, d'un préjugé vul-

(1) Ut bonorum hereditates, ita et morborum successiones ad posterum perveniunt. (BALLONII *Consiliorum medicinalium* lib. III, cons. 2.)

gère, qui, à l'égard de certaines maladies, la goutte, par exemple, pose cette exception en loi générale, ce qui n'est pas moins démenti par les faits que repoussé par la théorie. Certainement il se peut, et on le conçoit sans peine, qu'un individu, tout en ayant hérité de son père ou de sa mère la prédisposition gouteuse, échappe par un concours d'heureuses circonstances aux manifestations effectives de cette prédisposition, et que pourtant elle ne s'en transmette pas moins de lui à ses enfans, et ne soit mise à effet que chez ces derniers. C'est là une singularité fort explicable, mais qui, érigée en règle, touche de près au merveilleux. Or, le merveilleux a toujours grande chance d'être cru par la foule.

6. En outre, l'observation force à reconnaître la réalité de ce que Portal nomme *maladies de famille*, c'est-à-dire de maladies qui n'ont existé ni chez le père ni chez la mère, mais qui viennent à se montrer chez la totalité ou la plupart des enfans issus d'un même mariage. C'est, par exemple, un fait qu'il n'est pas très rare de pouvoir particulièrement vérifier à l'égard de la diathèse scrofuleuse. Dans les cas de cette sorte, force est bien d'invoquer une idiosyncrasie originelle, qui ne ressemble exactement ni à l'un ni à l'autre des deux organismes par le concours desquels elle a été engendrée, mais qui, se montrant à peu près la même entre frères et sœurs, doit être évidemment considérée comme la résultante des influences combinées du père et de la mère dans l'acte de génération.

FODÉRE. — (Dans le *Traité de médecine légale*. Paris, 1813, 6 vol. in-8°.) III^e partie, chap. 2, sect. 2. *Des maladies héréditaires*.

PORTAL. *Considérations sur la nature et le traitement des maladies de famille et des maladies héréditaires*. Paris, 1814.

LEREBOULETT. *Sur l'hérédité dans les maladies*. Thèse d'agrégation. Strasbourg, 1834.

PIORRY. *De l'hérédité dans les maladies*. Thèse de concours. Paris, 1840.

F. *Régime des excréments*. — *EXCRETA* (Boerhaave et Hallé): — Nul doute, en effet, qu'il n'y ait là une puissante source d'influences prédisposantes; nul doute qu'en dehors des cas où les erreurs de régime relatives aux diverses fonctions excrémentielles agissent immédiatement comme causes occasionnelles, il n'y ait, d'autre part, beaucoup de cas dans lesquels la manière dont ces fonctions se comportent n'agit qu'en préparant à la longue la constitution au développement de certaines affections, ou en la débilitant à tel point que la maladie s'y produise aisément par l'action, même à très faible degré, de quelque cause occasionnelle ou déterminante. La rareté habituelle des exonérations stercorales, la répétition excessive des émissions séminales, l'allaitement mal à propos entrepris et opiniâtrement prolongé chez des nourrices de constitution débile, la suppression

du flux menstruel pendant une période plus ou moins longue, voilà autant de circonstances particulières que nous pouvons citer comme appartenant au point de vue dont il est ici question, et qui prédisposent incontestablement l'économie à maintes maladies. Ce qui, au reste, manifeste évidemment en ce genre, ainsi qu'en tant d'autres catégories étiologiques, le plus de puissance pathogénique, c'est surtout un changement rapide, et sans transition suffisamment ménagée, dans les habitudes que le corps s'était faites: c'est, par exemple, la continence brusquement observée en pleine santé, et au beau milieu d'une vie jusque là accoutumée à fournir un certain tribut de dépenses spermatiques; c'est aussi, et avec bien plus de danger, la débauche désordonnée à laquelle il est tant à craindre qu'un jeune homme se laisse entraîner dans les premiers élans de l'instinct érotique.

F. *Régime des fonctions animales*. — *GESTA* (et *in animo et in corpore*) de Boerhaave, — *GESTA* et *PERCEPTA* de Hallé. — Inutile de démontrer ici en longs développemens, et de dire autrement qu'en proposition générale, que bon nombre de dispositions pathogéniques s'établissent progressivement dans l'économie en vertu des habitudes que les sens reçoivent et des fatigues qu'ils supportent, en vertu des travaux d'esprit et des passions, en vertu des tâches imposées aux muscles ou de l'inerte repos de ces organes, en vertu d'un exercice abusif de l'appareil vocal, et, enfin, en vertu de la répétition journalière des longues veilles ou d'un sommeil trop prolongé.

G. *Maladies*: remplissent aussi, dans bon nombre de cas, le rôle de causes prédisposantes par rapport à des maladies subséquentes.

a. A l'égard de *maladies antérieures*, de celles, veux-je dire, qui ont attaqué la personne dans un passé plus ou moins lointain, il est essentiel de reconnaître que plusieurs laissent après elles des conditions observables ou occultes de prédisposition aux récidives (58), ou bien à telle ou telle autre espèce de maladie. Par exemple, la circonstance la plus propre à faire craindre de futures attaques de rhumatisme ou d'hystérie, c'est d'en avoir déjà été atteint. L'expérience journalière montre que, une première attaque une fois survenue, il n'y a pas seulement révélation, mais aussi, la plupart du temps, accroissement d'intensité d'une prédisposition spéciale, qui tôt ou tard aura sa fatale manifestation, soit en étant mise en jeu par l'impulsion, à bien plus faible degré qu'auparavant, de quelque cause occasionnelle, soit en arrivant d'elle-même jusqu'à une sorte d'éclosion toute spontanée, et où la plus petite part de provocation coopératrice ne puisse être revendiquée par quelque influence étrangère. Rien de plus remarquable encore que de voir, chez les individus qui ont une fois contracté la fièvre intermittente sous l'influence d'un air marécageux, cette maladie récidiver bien des fois et reproduire

de plus belle le cours de ses accès, même après des mois et des années d'interruption, en dehors de toute influence miasmatique, et à l'occasion de quelque banale erreur de régime. D'autre part, incontestablement, c'est souvent dans une maladie antérieure et même depuis long-temps révolue, qu'il faut chercher l'origine des conditions pathogéniques qui ont préparé et servi à développer telle ou telle autre espèce de maladie. Ainsi, par exemple, il y a plusieurs cas de maladie organique du cœur qui n'ont pas d'autre point de départ que l'époque où l'individu fut en proie à un rhumatisme articulaire aigu, pendant lequel les valves cardiaques auront été elles-mêmes atteintes d'inflammation rhumatismale.

6. A l'égard de *maladies actuelles*, de celles, veux-je dire, qui existent chez l'individu au moment même où il est soumis à notre observation, on doit en général se tenir pour averti que, par cela même que cet individu est affecté d'une maladie de telle espèce, il se trouve prédisposé à être atteint simultanément ou subséquent de telles ou telles autres maladies, et court la chance plus ou moins probable de ce surcroît de maux; et, qui plus est, que par cela même qu'il est dans un état quelconque de maladie, il offre d'autant plus de prise à l'action des causes morbifiques, et, par conséquent, paie tribut d'autant plus aisément aux épidémies régnantes. Ainsi, à l'appui de la première proposition, nous citerons les poitrinaires, chez lesquels il existe communément des ulcérations intestinales, et qui, par cela même, sont exposés à ce qu'une péritonite vienne à se développer chez eux, consécutivement à la perforation que peuvent amener les progrès de la désorganisation ulcéralive: fait que, d'après mon expérience personnelle, je suis porté à croire bien moins rare qu'on ne pourrait le préjuger d'après le silence des auteurs ou le peu qu'ils disent à cet égard. Ainsi, à l'appui de la seconde proposition, nous rappellerons l'observation que nous tous, médecins de Paris, avons faite lors de l'épidémie cholérique de 1832, et qui a été faite aussi partout ailleurs; c'est à savoir que presque tous ceux qui, à l'arrivée du choléra, se trouvaient avoir une maladie sérieuse de nature quelconque, ou qui venaient à en contracter une durant le règne du terrible fléau, furent, dans le cours même de leur maladie sporadique, frappés épidémiquement: observation déjà faite, au surplus, dans beaucoup d'autres épidémies.

H. *Convalescence*: état éminemment propre, en raison de la faiblesse qui le caractérise (57), à favoriser l'action des causes morbifiques, et à la laisser avoir un plein et entier effet.

81. *Des professions*. — Dans l'enquête étiologique des prédispositions, les professions constituent un point de vue de la plus haute valeur. Elles agissent par un ensemble d'influences qui appartiennent à la fois à l'ordre des causes prédisposantes extérieures et à celui des causes prédisposantes

personnelles. Elles forment, pour ainsi dire, un ordre mixte. Il n'y en a aucune, à parler rigoureusement, qui n'exige et ne crée, tout autour des individus, et en même temps dans leur personne, un plus ou moins grand nombre de conditions particulières.

Dans la pathologie spéciale, nous ne manquerons pas, bien entendu, de remarquer, toutes les fois que l'occasion s'en offrira, ce qu'il y a de plus important et de mieux constaté en fait d'influences professionnelles. Bornons-nous ici à donner un aperçu de la classification suivant laquelle l'étiologie générale pourrait, à mon avis, recenser et examiner méthodiquement les diverses professions.

A. *Professions libérales*: caractérisées par la culture de l'esprit, ou, pour parler plus anatomiquement, par la prédominance du travail cérébral. Les gens de lettres, les hommes d'état, les savans, les médecins praticiens, les artistes dramatiques, etc., voilà autant d'espèces principales à considérer dans la classe des professions libérales.

B. *Professions mécaniques*: en trois catégories que voici:

α. Professions dans lesquelles les conditions extérieures sont plus ou moins insalubres (par excès d'insolation ou par étiolement; par excès de chaleur, ou par de brusques et fréquentes transitions de température; par humidité; par poussières, vapeurs ou gaz délétères).

ε. Professions qui pèchent par défaut d'exercice (professions sédentaires; professions à positions vicieuses; station prolongée; abus de l'appareil vocal et respiratoire; application continuelle des yeux, ou *lepturgie*, comme dit Ramazzini, *De morb. artif.*, c. 36).

γ. Professions mixtes, dans lesquelles les deux sortes d'inconvénients précédens exercent notablement leurs influences combinées (boulangers, blanchisseuses, etc.).

RAMAZZINI. *De morbis artificum diatriba*. Modène, 1700, in-8°. — (Dans les *Opera omnia*. Genève, 1717, in-8°. — P. 470-687). —

Traduit par Fourcroy, avec notes. Paris, 1777, in-12.

ROUPE. *De morbis navigantium*. Leyde, 1764, in-8°.

PATISSIER. *Traité des maladies des artisans et de celles qui résultent des diverses professions*, etc. Paris, 1822, in-8°.

RÉVEILLÉ-PARISE. *Physiologie et hygiène des hommes livrés aux travaux de l'esprit, ou Recherches sur le physique et le moral, les habitudes, les maladies et le régime des gens de lettres, artistes, savans, hommes d'état, jurisconsultes, administrateurs*, etc. Paris, 1834, in-8°.

BROUC. *Hygiène philosophique des artistes dramatiques*. Paris, 1836, in-8°.

PARENT-DUCHATELET. *Mémoire sur les débardeurs de Paris*. (Dans les *Annales d'hygiène*, t. III, p. 245.)

MUNARET. *Du médecin des villes et du médecin de campagne*. Paris, 1840, 1 vol. in-18.

REQUIN. *Hygiène de l'étudiant en médecine et du médecin*. Thèse de concours. Paris, 1837, in-4°.

ARTICLE II.

DES CAUSES OCCASIONNELLES (77. B. ζ.).

82. *Distinction générale*. — Il nous paraît convenable de distinguer les causes occasionnelles en trois catégories, que voici : 1° causes occasionnelles banales, 2° causes déterminantes, 3° causes spécifiques.

§ I. Des causes occasionnelles banales.

83. *Définition*. — Ces causes occasionnelles qu'il convient de nommer banales, ou, si l'on aime mieux, générales, consistent en circonstances subites, en erreurs de régime accidentelles, dont l'action ne peut, à elle seule, déterminer l'invasion de telle espèce de maladie, mais sert indifféremment, selon les prédispositions existantes, à faire éclore les maladies les plus variées, et souvent même aussi ne produit rien du tout.

Le même sujet, chez qui telle ou telle de ces causes banales a lieu d'être accusée pour avoir amené la maladie, en aura maintes fois auparavant, dans le cours de sa vie, impunément subi l'influence. Ces causes sont comparables à l'étincelle qui, par elle-même, n'a pas de puissance destructive, et s'éteint presque aussitôt qu'elle brille, mais qui entraîne les suites les plus terribles en tombant sur une charge de poudre. Elles sont bien réellement banales, puisque la même maladie peut éclater par l'influence excitatrice de n'importe laquelle de ces causes, et que réciproquement chacune d'entre elles peut provoquer l'explosion de n'importe quelle espèce de maladie. Aussi les trouve-t-on dans les auteurs énumérées et remaniées à satiété dans presque toutes les maladies : ce que nous éviterons en les signalant ici sommairement, une fois pour toutes, dans le numéro suivant.

84. *Énumération sommaire*. — Les causes occasionnelles banales sont fournies par ce qu'on appelle dans l'école la *matière de l'hygiène*. Boerhaave, dans ses *Institutions*, ainsi que dans le *Methodus studii medici*, les rapporte à quatre catégories, que nous avons citées isolément dans l'article précédent, et que voici rapprochées : 1° *ingesta*, 2° *gesta et in animo et in corpore*, 3° *excreta et retenta*, 4° *applicata extrinsecè ad corpus* : classification qui, moyennant le doublement de deux de ses catégories, donne, comme nous l'avons rappelé plus haut (79-80), les six catégories de Hallé, et qui n'est autre que celle que Galien, dans le premier livre de son *Hygiène* (édition citée,

t. IV, p. 231), et aussi dans le cinquième livre (p. 273, ligne 33), signale comme étant alors de nouvelle date dans l'enseignement de l'art, mais comme appuyée sur l'autorité des plus célèbres médecins (Προσφερόμενα, Ηοιούμενα, Κενούμενα, Ἐξωθεν προσπίπτοντα).

Ainsi donc, un écart quelconque dans le régime du manger et du boire, comme, par exemple, un repas trop copieux, ou composé d'aliments difficiles à digérer, ou fait à une heure insolite, ou avec trop de hâte, un excès de vin ou de quelque autre boisson, l'eau bue trop froide pendant que le corps est en sueur, etc. ; un effort exagéré de travail intellectuel, une violente émotion de joie, de terreur, ou d'autre nature, une extrême fatigue des muscles, une veille prolongée, etc. ; l'imprudente interruption d'une excrétion naturelle, de la sueur, par exemple, ou des règles, ou des lochies, ou de l'allaitement, celle d'une excrétion pathologique, mais devenue habituelle, du flux hémorroïdal, par exemple, ou d'un ancien fongicule, la provocation inopportune de quelque évacuation abondante, comme, par exemple, une émission excessive de sperme, une saignée intempestive, une purgation opérée mal à propos, etc. ; enfin, une brusque variation de température dans le milieu atmosphérique, une soudaine et notable diminution de pression barométrique, un courant d'air, un séjour momentanément dans un lieu humide, dans un lieu froid au sortir d'un lieu chaud, ou réciproquement, l'exposition à la pluie, la faute ou la nécessité de garder des vêtements mouillés et de les laisser sécher sur le corps, un changement dans la forme de l'habillement, dans le nombre de pièces qui le composent, ou dans la nature des étoffes, l'immersion dans un bain trop froid ou trop chaud, etc. : voilà autant de circonstances principales qui se montrent à chaque instant dans la pratique comme causes occasionnelles banales.

Pour compléter ce tableau, il faut encore y ajouter la répercussion d'un exanthème, la rétrocession de la goutte, en un mot, si l'on veut tout comprendre dans une formule générale, la disparition subite de quelque affection locale que ce soit, disparition qui, en fait de ce qu'on appelle métastase (55), doit jouer, non pas toujours, mais dans une bonne partie des cas, le rôle de cause occasionnelle.

85. *Par où les causes occasionnelles banales peuvent quelquefois se confondre avec les causes prédisposantes*. — Entre les causes examinées dans l'article précédent et celles qui font l'objet de ce paragraphe-ci, il y a des points de contact, voire même de confusion, sur lesquels il importe de fixer l'attention.

Et d'abord on a dû remarquer que les unes et les autres peuvent consister en circonstances de même nature. A la vérité, il y a, en thèse générale, cette différence que, dans un cas, la cause n'agit que momentanément, et que, dans l'autre cas, elle agit pendant un long espace de